



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Module complémentaire de formation des officiers de sécurité

*Institut national des hautes études
de la sécurité et de la justice (INHESJ)*

Session «Protéger le secret dans les contrats»

Mardi 18 juin 2019

École militaire
PARIS





L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques.

Les missions de l'institut sont multiples :

- réunir des responsables de haut niveau, magistrats et cadres appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de sécurité ;
- préparer à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs, français et étrangers exerçant leur activité dans les domaines de recherche couverts par l'institut ;
- promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de sécurité nationale, de défense et de justice.

Dans les domaines relevant de sa mission, l'institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, il contribue à promouvoir les enseignements universitaires portant sur les questions de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique, de droit et de justice.

Par ailleurs, l'institut est chargé d'étudier les évolutions statistiques de l'ensemble du processus pénal, les faits constatés par les décisions de justice, l'exécution des peines et des sanctions pénales ainsi que la récidive au sein d'une structure interne dénommée « Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ».

Enfin, l'institut organise chaque année au titre de la formation plusieurs sessions nationales et des sessions régionales réservées aux « Jeunes ».



Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

École militaire – Case n° 39

1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département Formation « Sécurité et Justice »

Capitaine Ghislain GATEAU-LEBLANC – ghislain.gateau-leblanc@inhesj.fr – 01 76 64 89 06

Site internet : www.inhesj.fr

Courriel : formation@inhesj.fr

Télécharger la
Convention de formation

Télécharger le
Dossier de candidature

OBJECTIFS DU MODULE COMPLÉMENTAIRE DE FORMATION DES OFFICIERS DE SÉCURITÉ

Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), autorité nationale de sécurité, propose, diffuse et fait appliquer et contrôler les mesures nécessaires à la protection du secret de la défense nationale. Afin de renforcer la chaîne de sécurité du secret constituée par les officiers de sécurité, leurs collaborateurs et leurs partenaires (services juridiques, services des achats), le SGDSN et l'INHESJ s'associent pour proposer cette formation.

- Formation destinée à l'approfondissement des compétences dans le domaine de la rédaction des contrats comportant des enjeux en terme de protection du secret de la défense nationale ;
- Approfondir et compléter la formation des officiers de sécurité et des opérateurs des services achats par une approche globale des enjeux de sécurité ayant trait à la préservation du secret de la défense nationale ;
- Favoriser les échanges dans le cadre d'une formation généraliste regroupant des profils d'expérience et d'origine géographique hétérogènes ;
- Encourager le dialogue entre les participants et avec les intervenants au plus près des préoccupations communes, en décloisonnant les univers professionnels et en créant une communauté de langage et de vue entre les officiers de sécurité, les directions des affaires juridiques et les services achats du public comme du privé. La formation s'adresse à la fois aux officiers de sécurité, aux juristes d'entreprise et aux acheteurs.

ORGANISATION

Durée : Une journée

Lieu : Ecole militaire, Paris

Dates : Mardi 18 juin 2019

Contenu : cycle de conférences avec des experts et des praticiens de la mise en œuvre des mesures et bonnes pratiques de protection du secret de la défense nationale au sein des contrats.

Les thématiques suivantes seront notamment abordées dans le cadre de la rédaction des contrats relevant de la réglementation sur la protection du secret de la défense nationale : la définition et la délimitation du secret, la gestion des informations et supports classifiés, la sécurité des biens et des personnes, la dimension pénale du secret de la défense nationale, et la prise en compte des autres réglementations de sécurité.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Session montée en association avec le SGDSN pour former aux responsabilités d'officier de sécurité.

Session prévue pour **40 stagiaires**

Public concerné :

Ce module complémentaire est conçu à l'intention des responsables de la protection du secret de la défense nationale, agents des services des hauts fonctionnaires de défense et de sécurité, officiers de sécurité et leurs adjoints, du secteur public ou privé, membres des directions des services juridiques et des services achats, et plus largement pour toute personne en charge des questions de protection du secret de la défense nationale.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription à ce module complémentaire des officiers de sécurité s'élèvent à **300 euros** pour la journée de formation.

Les repas, déplacements aller / retour du domicile au lieu de la session ainsi qu'un éventuel hébergement sont à la charge des participants.

Les modalités de règlement des droits d'inscription sont précisées dans la convention.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice est habilité à percevoir des fonds au titre de la formation professionnelle.



Datadock L'INHESJ est référencé sur **Datadock**

Télécharger la
Convention de formation

Télécharger le
Dossier de candidature